



A/s de la responsabilite d une belle mere

Par **delicatesse**, le **20/09/2010 à 18:36**

Bonjour, rnje demande si la belle mere est elle responsable du fils de son mari .rnje suis belle mere d un enfant de 12 ans il est difficile et ne m accepte pas et me provoque sans cesse et son pere faible voyant ce que fait son fils n ose pas intervenir et donne tjrs droit à son fils parce que il na que ce gamin et il à peur qu il parte devinitivement chez sa mere il est en garde alternee alors j ai peur parfois je ne sais pas quoi faire pour degager ma responsabilite envers cet enfant conseillez moi svp merci

Par **mimi493**, le **20/09/2010 à 20:03**

Si l'enfant se retrouve sous votre garde (en l'absence du père), vous avez forcément des responsabilité.rnFaites agir le père pour qu'il fasse son boulot de père ou partez s'il est si lache que ça.